

Commune de Soultz-sous-Forêt

2, rue des Barons de Fleckenstein
67250 SOULTZ-SOUS-FORET

Aménagement de l'éco-quartier du Salzbaechel

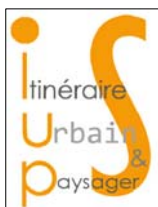
DPGF lot 2

PRO/DCE

Indice	Date	Objet de la modification			
A	02/11/2016	DIFFUSION DU DCE			
B					
C					
D					
F					

code affaire	phase	fichier info	echelle	date	numéro de pièce
SOULTZ01	DCE	SOULTZ01_PRO_PLANS.DWG		02.11.2016	E02.1

Paysagiste
Itinéraires Urbains &
PaysagerS

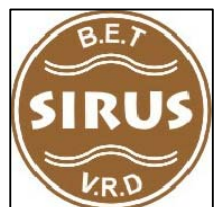


Urbaniste (mandataire)
Urbitat+



Bureau d'études
SIRUS VRD

11 rue des Corroyeurs



n°	Désignation	Unité	Quantité	Cout unitaire	Prix Hors Taxe
				Prix €	Total €Prix €
1	TRAVAUX PREPARATOIRES				
1.1	Préparatoires de chantier				
1.1.1	Installation de chantier Installation de chantier : Ce poste rémunère l'organisation et l'installation du chantier : - La réalisation des DICT, les éventuelles lettres de rappel. - Tous les aménagements nécessaires à l'accès au chantier (rampes, fossés, etc.) - La fourniture et la mise en place pendant toute la durée des travaux, d'un bureau de chantier de 10m² minimum (à définir en fonction de l'effectif), meublé (tables chaises, rangements), - l'amenée du matériel - La fourniture et les frais d'installation des conteneurs. - La fourniture et les frais d'installation des sanitaires et équipements (vestiaires, W.C., point d'eau ...), nécessaires au respect de la législation en vigueur. - Les frais de gardiennage - La validation du marquage et implantation des réseaux, la conservation de ces derniers. - Tout démarrage vaut acceptation et validation du prémarquage. - Les implantations du projet aussi bien planimétrique qu'altimétrique (autre que les limites parcellaires) et leurs rétablissements aussi souvent que nécessaire. - L'ensemble des moyens nécessaires à la conservation des limites parcellaires et implantations spécifiques - L'enlèvement de l'ensemble des équipements en fin de chantier, la remise en état du site.	forfait	1		
1.1.2	Plouetage du chantier	forfait	1		
1.1.3	Constat d'huissier	forfait	1		
	Etablissement d'un reportage photographique par huissier pour l'ensemble des ouvrages infrastructures et constructions bordants le chantier. Les photographies seront en couleur, numérotées et repérées sur un plan. Ce document permettra la remise en état à l'identique des abords du chantier. Il sera produit 5 exemplaires de ce rapport. LA REMUNERATION DE CE POSTE N'EST POSSIBLE QUE SI LE RAPPORT D'HUISSIER EST FOURNI. La rémunération de ce poste est répartie de la manière suivante: 30% lorsque les installations sont intégralement achevées et le matériel à pied d'oeuvre 60% lorsque les implantations du projet sont achevées en X, Y, Z 100% lorsque tout le matériel, installations sont repliées, les matériaux en excédant évacués, et les terrains remis en état.				
1.2	Etudes et documents				
1.2.1	Frais d'études d'exécution Ce prix s'applique au forfait pour l'ensemble des travaux objets du présent marché. Il rémunère : les frais d'études, les prestations définies au CCTP, l'ensemble des études, notes de calcul et plans d'exécution nécessaire à la réalisation des travaux dans les règles de l'art. Le présent prix sera rémunéré en une fois, après fourniture de tous les documents requis par le projet.	forfait	1		
1.2.2	Dossier des ouvrages exécutés (DOE) Ce prix rémunère notamment : - les dossiers d'ouvrages exécutés, - les plans de récolement topographiques, Ce poste sera rémunéré après remise complète des dossiers	forfait	1		
	TOTAL TRAVAUX PREPARATOIRES				H.T.

n°	Désignation	Unité	Quantité	Prix	
				Cout unitaire Prix €	Hors Taxe Total €Prix €
2	TERRASSEMENTS				
2.1	Terrassements généraux				
2.1.1	En déblais de terres compactes de toutes natures en sur profondeur et enlèvement hors du chantier En déblais de terres compactes de toutes natures en sur profondeur et enlèvement hors du chantier (le terrain aura été mis à -20cm pour les zones engazonnées et à - 50cm pour les surfaces plantées par le lot 2) Ce prix rémunère notamment : - l'exécution mécanique et manuelle des terrassements - les purges localisées de profondeur variables - le dressage et le compactage du fond de forme - les frais de piquetage et d'implantation complémentaires - le triage des matériaux - le chargement, transport et évacuation à une centrale de concassage pour les matériaux recyclables - le chargement, transport et évacuation à la décharge agréée y compris tous les frais et droits de décharge pour les matériaux non recyclables - les dispositifs conservatoires des infrastructures existantes telles que les branchements divers, les réseaux linéaires, tiges de manœuvre et bouches à clé, regards de visite, chambre de tirage etc... - le rétablissement des grillages avertisseurs - les plus value pour difficultés de terrassements à proximité de façades, murs, mats, arbres et autres émergences existantes - la protection et la tenue hors eaux des fouilles - le rétablissement des accès à garder en service - la main-d'œuvre et toutes sujétions comprises Les masses sont évaluées en mesurant le volume de terre en place avant extraction ; il ne sera pas pris en compte de coefficient de foisonnement. Le maître d'œuvre pourra, selon la nature des déblais, demander à l'entrepreneur de les transporter vers un lieu de dépôt situé dans l'emprise des travaux du présent marché, où il serviront de remblai. Décapage de terre végétale avec transport et stockage dans l'emprise du chantier				
2.1.2	En déblais de terres compactes de toutes natures et stockage ou évacuation selon nature des matériaux (pouvant servir à la mise en forme de terrain) Déblais pour les espaces verts				
2.1.2.1	Fosse de plantation d'arbre ou cépées, 2x2x profondeur 1.50m	m³	60		
2.1.2.2	A - 60 cm de la cote projet pour les surfaces plantées	m³	346		
2.1.2.3	A -30 cm de la cote projet pour les surfaces ensemencées	m³	123		
2.1.3	Déblais pour les surfaces minérales Terrassements en déblais quel que soit le terrain (BRH ou manuel) et l'épaisseur y compris stabilisé, structure chaussée ou trottoir pour l'exécution des terrassements généraux, comprenant : - Les épaissements éventuels. - Les terrassements aux engins mécaniques y compris utilisation d'un BRH ou à la main pour toute profondeur. - La démolition et évacuation de dalle béton éventuelle quelle que soit l'épaisseur. - La démolition et évacuation de carrelages, pavés ou tout autre matériau rencontré en revêtement de surface, (y compris des blocs rocheux). - L'enlèvement et l'évacuation de tout type de matériau (bordures, grilles, dalle béton). - Le chargement et le transport jusqu'au lieu éventuel de réutilisation des déblais. - L'évacuation des déblais impropres ou excédentaires à un centre de stockage des déchets. - Le réglage des banquettes de 1m et des talus pentés au maximum à 3 horizontal pour 2 vertical. - L'entretien du fond de forme obtenu jusqu'à mise en œuvre de matériaux de structure et d'espace vert. - Les dispositions de sécurité. - Toutes fournitures, main-d'œuvre et sujétions. Avec évacuation à un Centre de Stockage des Déchets				
2.1.3.1	pour les surfaces de circulation	m²	550		
2.1.3.2	pour les surfaces de circulation piétonnes et les aires de jeux	m²	260		
2.2	Terrassements paysagers				
2.2.1	Mise en place de terre végétale reprise sur stock				
2.2.1.1	pour les fosses d'arbres 2x2x profondeur 1.50m Sur une épaisseur de 50 cm pour les arbustes, vivaces et graminées, plantations, arbustives et herbacées	m³	60		
	sur une épaisseur de 30 cm pour les zones à ensemercer en gazon	m³	123		
2.2.3	Nivellement fin de la terre végétale mise en place				
2.2.3.1	Pour plantations arbustives	m²	576		
2.2.3.2	Pour engazonnement	m²	410		
2.3	Fourniture d'une analyse de terre végétale	fl	1		
2.4	Amendement				
2.4.1	Fourniture et mise en place de compost végétal (Epaisseur 5 cm) selon provenance de la terre. Le compost fourni respectera la norme NF U-44-051 et sera criblé à la maille de 10mm. Il devra être exempt d'indésirables tels que plastiques, tessons de verre, cailloux	m³	29		
	TOTAL TERRASSEMENTS				H.T.

n°	Désignation	Unité	Quantité	Prix	
				Cout unitaire Prix €	Prix Hors Taxe Total €Prix €
3	ASSISE DE CHAUSSEE				
	<p>Fondations Ce prix rémunère quelque soit l'épaisseur notamment : - la réception des plateformes de couche de fondation - les frais de piquetage et d'implantation complémentaire - terrassement en déblais ou remblais des différentes plates-formes suivant le plan de nivellement et de profils - profilage entre plates-formes bien marqué (voir plan d'exécution) et modelé avant mise en place de la couche de base</p> <p>- évacuation des matériaux en décharge agréée et stockage différencié sur le site des déblais terreux et des terres végétales - les frais de location, la main d'oeuvre, le nettoyage des chaussées et toutes sujétions comprises.</p> <p>Fourniture, transport, déchargement et mise en oeuvre de tout-venant du Rhin 0/60 ou 0/20 , y compris : - Compactage par couche (objectif 95% de l'optimum proctor) - Mise au profil de la surface, nivellement - Purge des zones de ségrégation - Les sujétions liées à la présence d'obstacles (émergences de voirie, fosses d'arbres...) Les cubatures seront décomptées suivant le profil théorique de la forme effectivement mise en oeuvre. Les tolérances seront respectées, Ce prix rémunère, au mètre carré, le réglage et le compactage de la couche de forme existante avant la mise en oeuvre la couche de GNT 0/31.5, y compris l'amenée et le rempli des machines nécessaires à l'exécution de la prestation. Il comprend notamment : - Le réglage des pentes, - L'évacuation des zones souillées ou polluées avec mise en décharge aux frais du titulaire, - Les compacités seront conformes au CCTP et le réglage sera réalisé suivant les plans et profils en travers.</p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture, le transport, le déchargement, la mise en forme, le réglage, le nivellement, le compactage de grave non traitée de type ou</p>				
3.1	Fondations pour voies circulées /stationnements				
3.1.1	Fourniture et mise en oeuvre d'une couche de base en GNT 0/60 sur 0,3m	m³	24,30		
3.1.1	Fourniture et mise en oeuvre d'une couche de fondation en GNT 0/20 de 15cm sous les revêtements	m³	2,70		
3.1.2	Fourniture et mise en oeuvre d'une couche de fondation en terre pierre de 30cm sous les revêtements	m³	99,90		
3.2	Fondations pour cheminements piétons, square				
3.2.1	Fourniture et mise en oeuvre d'une couche de base en GNT 0/60 sur 0,20m	m³	36,60		
3.2.2	Fourniture et mise en oeuvre d'une couche de fondation en GNT 0/20 de 10cm sous les revêtements	m³	18,30		
	TOTAL ASSISE DE CHAUSSEE			H.T.	0,00 €
4	BORDURES ET REVETEMENTS DE SOL				
4.1	Fourniture et mise en oeuvre de stabilisé				
	<p>- La fourniture et la mise en place de sable stabilisé, le cas échéant renforcé, de granulométrie moyenne 0/6 mm avec un liant spécifique à réactions pouzzolaniques de type ACTIV SOL de la société Atco ou techniquement équivalent. La fourniture et la mise en oeuvre du sable stabilisé se fera une épaisseur de 0.05 à 0,07 m, dans tous les cas de figure le stabilisé renforcé sera préparé en centrale suivant les recommandations du fabricant et livré sur le chantier en camion benne, les conditions climatiques pour la mise en oeuvre seront égales ou supérieures à 5°C. Le prix comprend le coffrage en planche à pourrir.</p> <p>- Le sable stabilisé de granulométrie 0/6 mm de couleur au choix du MOE - Le liant ACTIV SOL ou équivalent sera de 200 kg/m² - Aucun autre adjuvant ou additif chimique ne sera admis - Le compactage au cylindre non vibrant sera soigné en 3 passes minimums - Pendant le temps de séchage l'entreprise sera tenue de fermer et baliser les surfaces traitées pendant 1 semaine. - Le nettoyage des surfaces en fin d'opérations</p>				
4.1.1	Fourniture et mise en oeuvre de stabilisé calcaire 0/6 épaisseur 5 cm	m²	45,00		
4.2	Fourniture et mise en place de gravillonnage bicouche sur le chemin du sel	m²	180,00		
	<p>Ce prix rémunère, au mètre carré, la fourniture, le transport et la mise en oeuvre de gravillonnage bicouche, le compactage et le cylindrage et comprend notamment : - tous les frais de fourniture et de stockage de tous les constituants, avec l'organisation des livraisons et du stockage, - tous les frais de fabrication, - le chargement et le pesage des camions de transport, le transport sur chantier, le déchargement, - la préparation du support, - la mise en place des dispositifs de repérage, - les planches d'essai et de référence, - les sujétions éventuelles de mise en oeuvre en reprofilage, - le réglage et le compactage, - l'exécution des joints de construction, - la réalisation des engravures nécessaires à l'ancrage sur les couches d'enrobés existantes, - l'évacuation en centre de traitement ou dépôt définitif externe des déchets issues de ces travaux au frais de l'entrepreneur, - les sujétions liées à la mise en oeuvre des matériaux entre bordures, à la présence des regards, etc.</p>				

n°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Hors Taxe	
				Cout unitaire Prix €	Total €Prix €
	Ce prix rémunère également : - le nettoyage des supports existants, - le reprofilage en enrobés - le raccordement soigné à la voirie existante, y compris la réalisation des joints à l'émulsion de bitume, - les essais et prestations prévus au CCTP, - toutes les prestations de main d'œuvre, - les sujétions de mise en œuvre manuelle avec l'accord du maître d'œuvre, - toutes sujétions liées à la réalisation en plusieurs phases des revêtements (amenée / déplacements / transferts / rempli de matériels inhérents à une mise en œuvre en plusieurs interventions).				
4.3	Fourniture et mise en place de béton coulé en place				
	Fourniture et mise en place d'un béton désactivé avec un concassé 8/10 d'Entzheim ou Soufflenheim (70 %) et granulats calcaires 8/16 type mathay ou beige d'Allemagne (30%).	m ²	160,00		
4.4	Fourniture et mise en place de moraines				
	Moraines granitiques sciées (dimensions variables approchantes 40x40 et 20x20 épaisseur 10cm)	m ²	435,00		
4.5	Éléments de borduration				
4.5.1	Voliges métalliques Epaisseur 6mm hauteur 15mm	ml	180,00		
	TOTAL BORDURES et REVÊTEMENTS DE SOL				H.T.

n°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Hors Taxe	
				Cout unitaire Prix €	Total €Prix €
5	PLANTATIONS				
5.1	Fourniture de végétaux				
	Ce prix s'applique à l'unité.				
5.1.1	Fourniture d'arbres et cèpées	u	10		
	Abréviations :				
	T = Tige ;				
	20/25 = Circonférence du tronc à 1 m du collet (en cm)				
	tr = Transplantation (Exemple 3xtr = 3 transplantations)				
	M = Motte ; MG = Motte grillagée ; RN = Racine nue				
	HSC = Hauteur sous couronne (2.20m par défaut ou 4m en cas de passage de PL)				
	CP = Cépée ; CPr = Cépée remontée ; 350/400 = Hauteur (en cm) ; L = Largeur				
5.1.1.2	Mirabelle de Lorraine 18/20 - 4xtr - RN	u	2		
5.1.1.3	Pommier Boskoop 18/20 - 4xtr - RN	u	2		
5.1.1.4	Pommier "Chokindlers" 18/20 - 4xtr - RN	u	2		
5.1.1.5	Quetsche d'Alsace 18/20 - 4xtr - RN	u	2		
5.1.1.6	Tilia cordata 18/20 - 4xtr - RN	u	2		
5.1.2	Fourniture d'arbustes, vivaces et graminées	u	1 430		
	Abréviations :				
	Tr = Touffe ; 5/7 br = 5 à 7 branches (5 branches par défaut)				
	60/80 = Hauteur (en cm) ; L = Largeur				
	tr = Transplantation (Exemple 3xtr = 3 transplantations)				
	C2L = Conteneur 2L ; V9 = godet				
5.1.2.1	Abelia floribunda C. 60/80 - 2xtr	u	29		
5.1.2.2	Carvopteris x claudodensis C. 60/80 - 2xtr	u	44		
5.1.2.3	Ceanothus 'Gloire de Versailles' C. 60/80 - 2xtr	u	13		
5.1.2.4	Cornus alba C. 60/80 - 2xtr	u	46		
5.1.2.5	Cornus sanguinea C. 60/80 - 2xtr	u	21		
5.1.2.6	Corylus avellana C. 60/80 - 2xtr	u	10		
5.1.2.7	Eunonymus europaeus M. 100/125 - 3xtr	u	52		
5.1.2.8	Exochorda x Macrantha C. 80/100 3xtr	u	24		
5.1.2.9	Ligustrum ovalifolium C. 460/80 - 2xtr	u	13		
5.1.2.10	Framboisier	u	82		
5.1.2.11	Lonicera periclymenum 2/m² C. 40/60 - 2xtr	u	22		
5.1.2.12	Lonicera tatarica 2/m² C. 40/60 - 2xtr	u	42		
5.1.2.13	Lonicera xylosteoides 'Clavey's dwarf' 2 C. 40/60 - 2xtr	u	60		
5.1.2.14	Melissa officinalis	u	48		
5.1.2.16	Panicetum alpicornoides 4/m²	u	112		
5.1.2.17	Ribes rubrum C. 60/100 - 2xtr	u	57		
5.1.2.18	Rosa arvensis 4/m² C. 40/60 - 2xtr	u	48		
5.1.2.19	Rosa canina 2/m² C. 40/60 - 2xtr	u	6		
5.1.2.20	Rosa rugosa 4/m² 40/60 - C	u	106		
5.1.2.21	Salix aurita 2/m² C. 40/60 - 2xtr	u	60		
5.1.2.22	Salix repens 3/m² C. 40/60 - 2xtr	u	82		
5.1.2.23	Salix rosmarinifolia C. 60/100 - 2xtr	u	138		
5.1.2.24	Sesleria autumnalis 6/m²	u	144		
5.1.2.25	Syringa macrophylla C. 60/100 - 2xtr	u	13		
5.1.2.26	Tanacetum vulgare	u	20		
5.1.2.27	Teucrium x lucidus	u	36		
5.1.2.28	Vaccinium myrtillus C. 40/60 - 2xtr	u	48		
5.1.2.29	Viburnum lantana M. 80/100 - 3xtr	u	33		
5.1.2.30	Viburnum opulus M. 80/100 - 3xtr	u	16		

n°	Désignation	Unité	Quantité	Prix	
				Cout unitaire Prix €	Hors Taxe Total €Prix €
5.2	Plantations des végétaux et garantie de reprise Ce prix s'applique à l'unité. Il rémunère notamment: - la taille du végétal avant plantation et après réception de la force par le Maître d'œuvre ; - le creusement du trou au sein de la terre végétale préalablement mis dans la fosse ; - un complément 0.5 m3 de tourbe par arbres acidophiles ; - la mise en place de la plante de façon parfaitement verticale ; - le remblaiement en terre végétale de la motte ou de l'appareil racinaire ; - la création de la cuvette et l'arrosage ; - la garantie de reprise des végétaux plantés pendant 1 an ; - le remplacement de tous les végétaux morts ou chétifs dont l'état a été constaté durant l'année de garantie ; - toutes sujétions, tous matériels, matériaux, travaux et main d'œuvre nécessaires à la réalisation dans les règles de l'art et à la bonne reprise des végétaux.				
5.2.1	Plantation des arbres et cèpées	u	10		
5.2.2	Plantation d'arbustes, vivaces et graminées	u	1 430		
5.3	Travaux de parachevement				
5.3.1	Travaux de parachevement des arbres et cèpées	u	10		
5.3.2	Travaux de parachevement des surfaces arbustives, de vivaces, graminées couvre-sol Ce prix s'applique au mètre carré. Il rémunère notamment : - une taille de formation ; - l'arrosage à raison de 50L par arbuste et 15L par graminée et vivaces par arrosage ; - un désherbage et traitement phytosanitaire ; - un ramassage des feuilles, le nettoyage des massifs ; - un contrôle des tuteurs ; - une application d'engrais type Floranid arbres à raison de 50 gr/arbustes ; - toutes les prestations d'entretien favorisant la reprise des végétaux conformément au CCTP, pendant les 12 mois suivant le constat de reprise.	m²	576		
5.4	Travaux de confortement				
5.4.1	Travaux de confortement des arbres et cèpées	u	10		
5.4.2	Travaux de confortement des surfaces arbustives, de vivaces, graminées couvre-sol Ce prix s'applique au mètre carré. Il rémunère notamment : - une taille de formation ; - l'arrosage à raison de 50L par arbuste et 15L par graminée et vivaces par arrosage ; - un désherbage et traitement phytosanitaire ; - un ramassage des feuilles, le nettoyage des massifs ; - un contrôle des tuteurs ; - une application d'engrais type Floranid arbres à raison de 50 gr/arbustes ; - toutes les prestations d'entretien favorisant la reprise des végétaux conformément au CCTP, pendant les 12 mois suivant le constat de reprise.	m²	576		
5.5	Accessoires à la plantation				
5.5.1	Paillage : refus de crible 0/20 Ce prix rémunère la fourniture et la mise d'un système de paillage avec la fourniture	m³	58		
5.5.2	Tuteurs et colliers				
5.5.2.1	Triple tuteurage Ce prix s'applique à l'unité.	u	10		
5.5.2.3	Natte de jonc Ce prix s'applique à l'unité.	u	10		
	TOTAL PLANTATIONS			H.T.	

Sultz-sous-Forêt – Aménagement de l'écoquartier du Salzbaechel

n°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Hors Taxe	
				Cout unitaire Prix €	Total €Prix €
6	ENGazonnement				
6.1	Travaux d'engazonnement Ce prix s'applique au mètre carré.				
6.1.1	Engazonnement par semis				
6.1.1.1	Gazon rustique	m ²	410		
6.2	Travaux de parachèvement Il rémunère notamment l'ensemble des prestations d'entretien entre le constat				
6.2.1	Travaux de parachèvement des surfaces semées	m ²	410		
	TOTAL ENGazonnement				H.T.
7	MOBILIER URBAIN				
7.1	Fourniture et pose de bancs				
7.1.1	Bloc moraine sciée locale taille variée		8		
	TOTAL MOBILIER URBAIN				H.T.

TRAVAUX PREPARATOIRES	
TERRASSEMENTS	
ASSISE DE CHAUSSEE	
BORDURES ET REVETEMENTS DE SOL	
PLANTATIONS	
ENGazonnement	
MOBILIER URBAIN	
TOTAL H.T.	
T.V.A. 20%	
TOTAL T.T.C.	